

N° 2023-102

MAISON DES ARTS : APPROBATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION 2024

L'an deux mil vingt-trois le 04 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (qui donne pouvoir à M. BOCH), BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

pouvoir : 3

La Maison des Arts des Versants d'Aime est engagée dans une démarche de programmation et de médiation culturelle à destination de tous les publics sur le territoire des Versants d'Aime.

Pour l'année 2024, la programmation a pour objectif de valoriser le travail des artistes et artisans locaux à travers la mise en place d'expositions et de rencontres avec le public.

Un important travail de médiation sera également programmé en direction des différentes structures du territoire : crèche, écoles, collège, accueil de loisirs, EHPAD.

Les cours d'arts plastiques seront proposés dans un nouveau format. Les cours étaient précédemment proposés sous la forme d'un cours par mois pendant une année complète. Pour 2024, des stages seront proposés sous forme d'ateliers, pendant les périodes de vacances scolaires avec pour objectif de valoriser, à travers des expositions, le travail réalisé pendant ces stages.

La valorisation du patrimoine local sera également mise en avant à travers des visites guidées et des expositions hors les murs, dans les différentes communes du territoire.

La mise en œuvre du projet culturel de la Maison des Arts, repose sur le financement des Versants d'Aime ainsi que sur le soutien financier du Département de la Savoie.

Le budget prévisionnel 2024 de la Maison des Arts se décompose comme suit. Il sera soumis à validation définitive du Conseil lors du vote du budget 2024.

ARTICLE	Maison des Arts	BP 2023	Dépenses
60632	Fournitures petits équipements	1 000 €	Divers
6068	Autres matières et fournitures	1 500 €	Matériel Arts plastiques
611	Contrats de prestations de services	30 000 €	Interventions artistiques
6135	Locations mobilières	10 000 €	Transports d'œuvres
6182	Documentation	400 €	Revue spécialisée et livres d'Art
6247	Transport collectif	2 000 €	Transports spectacle Dôme Théâtre
6251	Voyages et déplacements	500 €	Déplacements et sorties culturelles
6257	Réceptions	4 000 €	Vernissages, goûters de l'Art, Rencontres-Partenaires...
6281	Cotisations	300 €	Artothèque et Cinémathèque
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	1000€	Aide au transport sur le territoire (écoles)
TOTAL		50 700 €	
Demande de subvention CTS 3G		15 210 €	
Autofinancement COVA		35 490 €	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Approuve la demande de subvention 2024 pour la Maison des Arts auprès du Conseil Départemental,

Autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à cette demande.

FAIT ET DELIBERE LE 04 OCTOBRE 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

